

CHAPITRE 5

L'APPORT DES ÉTUDES DE FAUNE

R.-M. Arbogast

Parmi les quatre sépultures collectives de Val-de-Reuil et Porte-Joie fouillées intégralement, seules deux d'entre elles (Les Varennes et La Butte Saint-Cyr) ont pu donner lieu à une étude des restes osseux animaux.

Aux Varennes, les restes, qui témoignent de la présence probable d'un gîte de renard, étaient peu nombreux et ont pu être positionnés dans l'espace sépulcral. Dans le cas de La Butte Saint-Cyr, l'abondance de restes n'a permis qu'un enregistrement par m² et par structure. Mais dans les deux cas, l'apport de ce type d'étude permet de mesurer le potentiel d'information disponible pour évaluer le degré d'ouverture des caveaux et éclairer considérablement leur mode de fonctionnement. Les animaux, principalement les prédateurs, constituent une source de perturbation considérable, oblitérant parfois presque complètement

la lecture de l'organisation des dépôts. À cet égard, l'opposition entre la "cellule" et la structure 2109bis est exemplaire, avec d'un côté un espace préservé, représenté par quelques ossements de taupe, et de l'autre, une cinquantaine d'espèces constituant les restes de faune introduites par des prédateurs. Il reste néanmoins difficile de quantifier l'impact réel de ce type de perturbation sur les dépôts sépulcraux.

À l'instar du cas de l'hypogée des Mournouards que nous avons déjà évoqué, toute sépulture collective ne peut être considérée comme un espace hermétiquement clos jusqu'à l'arrivée des premiers fouilleurs. Au même titre que les événements historiques affectant les caveaux, l'analyse de la présence animale au sein des caveaux est un préalable à toute approche du geste funéraire (Poplin 1986 ; Henaff 1986).